



Faverolles

La Boissière-Ecole

Senantes

Hermeray

Saint-Lucien

Commune de  
**Mittainville**  
Yvelines  
5 rue de la Mairie - 78125 Mittainville - Tél : 01 34 85 01 62

**Plan Local d'Urbanisme**



**PLAN DE ZONAGE**  
commune **5.1**

- Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 18 décembre 2008
- Arrêt du projet le 22 mai 2013
- Dossier soumis à enquête publique du 4 novembre 2013 au 5 décembre 2013
- Plan Local d'Urbanisme approuvé le 6 février 2014

ECHELLE :  
**1/5000**

PHASE :  
**Approbation**

En Perspective Urbanisme et Aménagement  
2 rue des Côtes - 28000 Chartres - TEL : 02 37 30 26 75 - FAX : 02 37 36 94 45 - courriel : agence.perspective@wanadoo.fr

**LEGENDE**

- Limite communale
- - - Limite de zone
- Ua Zone urbaine bâti ancien
- Ub Zone urbaine bâti récent
- Ue Zone urbaine équipements
- 1AU Zone d'urbanisation future à court terme habitat
- A Zone agricole
- N Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement
- N\* Zone naturelle : petit hameau et écart
- Nc Zone naturelle : secteur destiné au cimetière
- Site et exploitation agricole en activité
- Centre équestre en activité
- Espaces Boisés Classés
- Limite massif forestier
- Marge de protection des lisières du massif forestier en dehors des sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Marge de protection des lisières du massif forestier dans les sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Éléments paysagers identifiés au titre de l'article L123-5.7° du code de l'urbanisme
- Zone humide : enveloppe d'alerte classe 2
- Monuments historiques AC1
- Périmétre de protection des monuments historiques AC1
- Éléments bâtis remarquables identifiés au titre de l'article L123-5.7° du code de l'urbanisme
- Sentes piétonnes à créer et à préserver
- Emplacements réservés

